

Appel à participation

Gouvernance des espaces protégés marins et littoraux

5 et 6 juillet 2016, Marseille



HomMer
Groupement d'Intérêt Scientifique



Contexte

Conformément aux orientations scientifiques du GIS HomMer définies lors du séminaire des 27, 28 et 29 janvier 2015 (*Contribuer à la gestion des aires marines protégées. Pratiques en sciences humaines et sociales*¹, Institut Universitaire Européen de la Mer, Plouzané), le GIS HomMer organise, en partenariat avec l'Observatoire Hommes-Milieus Littoral méditerranéen, un atelier sur la gouvernance des espaces protégés marins et littoraux les 5 et 6 juillet 2016 à Marseille.

Objectif

L'objectif de cet événement est de réunir des chercheurs de différentes disciplines (SHS) et des gestionnaires de différents types d'espaces protégés marins et littoraux pour échanger :

1. sur le caractère polysémique de la notion de gouvernance ;
2. sur les outils et méthodes utilisés pour caractériser voire évaluer les systèmes de gouvernance des espaces protégés et les effets induits par leur mise en œuvre ;
3. sur les difficultés rencontrées et les questions émergentes pour la recherche et la gestion.

Nous recherchons des intervenants pour alimenter ces échanges. Ces interventions pourront se faire sous forme :

- de courtes présentations de travaux scientifiques (chercheurs et/ou gestionnaires) ;
- ou de retours d'expérience (gestionnaires).

Merci d'indiquer dans le formulaire d'inscription (voir section suivante) si vous souhaitez faire une présentation ou un retour d'expérience.

Nous vous ferons parvenir un programme détaillant le déroulement de l'atelier fin mai.

Conditions de participation, modalités d'inscription

- Cet atelier est destiné en priorité aux chercheurs (SHS) et aux gestionnaires.
- Le nombre de participants est limité à 30 personnes environ.
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 15 mai 2016.
- Pour vous inscrire, merci de remplir le formulaire disponible à l'adresse suivante :
https://docs.google.com/forms/d/18Rvy6k_HDt505LtEeIV1w3Hu7T_2yDI4tfxCU2Vwy74/viewform?c=0&w=1&usp=mail_form_link

¹ Rapport disponible à cette adresse : <http://www.aires-marines.fr/Documentation/Rapport-de-synthese-du-seminaire-du-GIS-HomMer-2015>

Prise en charge

Les frais de transport, d'hébergement et de restauration des participants seront pris en charge par le GIS HomMer, dans la limite de 200 euros par personne pour le déplacement aller/retour, de deux repas (déjeuners des 5 et 6 juillet) et d'une nuit d'hôtel (100 euros, nuit du 5 au 6 juillet)

Les frais de transports en commun (taxis, bus, métro...), parkings (aéroport, gare...) et les repas du soir ne seront pas pris en charge.

Contact

Eric Le Gentil : eric.legentil@univ-brest.fr, 02 98 49 87 77

Cet événement est organisé grâce au soutien des organismes suivants



Projet soutenu par

